

## COMPTE – RENDU

### Comité directeur du Samedi 25 mai 2013

Siège social de la Ligue  
Maison Régionale des Sports « Esterel Gallery »  
809 Boulevard des Ecureuils – 06210 MANDELIEU LA NAPOULE

### Présents :

ALBERTIN Thierry  
BELLINI Louis  
BRILLOUET Françoise  
CUSSY Frank  
DELORME Michel  
ESPIEU Jean-Pierre  
GEBLEUX Arnaud  
GUILLERMOU Damien  
LEMPEREUR Claire  
LONGETTI Gérard  
MEYER Serge  
PERRET Olivier  
PIETRI Antoine  
POIRRIER Serge  
SANDRINI Didier  
TRENS Sabine

### Excusés :

ACHET Christian  
AMBROSINO Stéphane  
PASQUET Erick

### Invités :

BENNADDI Jo, Président d'Honneur  
KRIKORIAN André, Président d'Honneur  
LABRUNE Eric

**Le Président ouvre la séance de ce cinquième comité directeur** de la saison, de la ligue PACA :

Arnaud Gébleux a prévenu qu'il arrivera en retard

- Le compte-rendu de la réunion du 23 mars est soumis au vote. Ce compte-rendu est approuvé :
  - **Pour 10 voix**
  - **Abstention 5 voix**
- Thierry Albertin informe le comité directeur des suites du dossier envoyé par Madame Pawlowski, mettant en cause la validité de certaines licences du club d'Istres. Après vérification, aucune irrégularité n'a été constatée au niveau de la ligue. Ce dossier a été transmis à la FFTT, il a été instruit, la Fédération considère que la requête n'est pas recevable. Madame Pawlowski s'est ensuite adressée au CNOSF, qui l'a également déboutée.
- Thierry Albertin communique une information, qui concerne la Ligue de Provence. Antoine Pietri a reçu un courrier recommandé d'un avocat représentant Madame Pawlowski, lui demandant certains documents, compte-rendu et approbation des comptes qui doit être fait par la FFTT. Les documents de la ligue de Provence ont été envoyés à la FFTT. Thierry Albertin a rencontré des dirigeants de la FFTT lors du Mondial Ping Tour, leur réponse sera adressée avant notre AG du 29 juin 2013. Une AG de la ligue de Provence aura lieu juste avant l'AG PACA. La présence de Monsieur Rigaud a été sollicitée.
- La composition de l'Ordre du Mérite, et du Comité d'Ethique est proposée : Thierry Albertin, Gérard Longetti, Antoine Pietri, Françoise Brillouet.
  - **Pour 15 voix**
- Nous avons reçu un dossier de la FFTT, concernant le mérite fédéral : 4 propositions sont faites : Gérard Longetti: mérite d'or, Martin Bonelli: mérite d'or, Antoine Pietri, mérite de bronze : Serge Poirrier: mérite de bronze
- Concernant le mérite régional, les comités départementaux adresseront à la ligue, pour le 22 juin, leurs propositions pour le mérite de bronze. L'ordre du mérite proposera le mérite d'argent et d'or, et validera les trois niveaux de distinctions. A partir de la saison prochaine, le processus normal sera appliqué : les clubs enverront leurs propositions de médaille de bronze au comité départemental, 4 mois avant l'AG, et les comités départementaux enverront leurs propositions à l'Ordre du Mérite, 3 mois avant l'AG.
- Les jeux de la Francophonie auront lieu en septembre. La FFTT suggère d'organiser deux jours de stage, car la ligue sera peut-être partenaire pour recevoir des joueurs étrangers. Si cela se concrétise, le site de Boulouris serait choisi, car la scolarité aura repris, et ça serait intéressant pour les jeunes du CREPS.
- En 2014-2015, la FFTT souhaite que nous organisions une compétition nationale sur notre ligue, en partenariat avec un comité départemental et avec un club, car les dirigeants ont été agréablement surpris de nos organisations des étapes du Mondial Ping Tour. Cette information sera rappelée lors de notre prochaine AG. Franck Cussy demande quelles compétitions sont concernées. Thierry répond que ça peut concerner toutes les compétitions fédérales. Eric donne la liste, il faut se référer à l'appel à candidature fédéral.
- Une structure privée projetée de se mettre en place, sur le site de Boulouris, il s'agit d'un centre d'entraînement de haut niveau, l'entreprise s'appellera R&A (Cédric Rouleau et Eric Angles). Ce centre concernerait des joueurs d'un niveau environ entre 200 et 300, Français et étrangers. Cédric et Eric seront invités à l'AG pour expliquer ce projet, et la relation avec le CREPS.

**En réunion de bureau du matin, les sujets suivants ont été abordés :**

- Présentation de la structure prévue par R&A, risques et avantages
- Préparation des points à l'ordre du jour de cette réunion du comité
- Les jeunes du CREPS pour la prochaine saison, dont 8 au pôle espoir
- Thierry va rencontrer Brigitte Frattini, Directrice adjointe service sports du conseil Régional, pour 3 dossiers : le plan pluriannuel, le mondial ping tour, l'achat du véhicule. Jean-Pierre Espieu souligne qu'il aurait été préférable de la rencontrer plus tôt. Thierry le reconnaît, mais il lui était impossible de se libérer de ses obligations professionnelles, il lui est très difficile de se libérer en semaine.
- Le mérite fédéral, le mérite régional
- La rencontre avec Monsieur Vely, commissaire de police, suite à une requête de Madame Pawlowski.
- Eric Labrune est intervenu sur différents sujets.
- En premier lieu, Thierry remercie Damien Guillermou de son travail toute la saison, et le félicite.
- Lors du mondial à Bercy, Thierry a rencontré plusieurs personnes, dont Jean-Luc Guillot, président de la CSF. La FFTT préconise d'aligner notre règlement sur le règlement fédéral, 4 joueurs, 14 parties, placement libre.
- Gérard Longetti indique que nous avons également abordé deux points concernant les jeunes : il faut faire un point sur les stages, car après cette première année, il y a quelques améliorations à envisager. La commission jeunes et technique va faire son programme, en relation avec les clubs. Il faut également rencontrer les structures. D'autre part, nous avons évoqué un projet de rassemblement, sous forme de colloque des trois branches, techniciens, arbitres, dirigeants, à Boulouris ou à Aix.

**Calendrier 2013-2014 :**

- La commission organisation s'est réunie mercredi 22 mai 2013, par conférence téléphonique, en utilisant le service que la commission jeunes utilise habituellement. Suite à cette réunion, un calendrier est proposé à l'approbation du comité directeur.
- Gérard Longetti indique que cette année, il est nécessaire de faire une AG en juin pour rendre compte de la saison sportive, et informer les clubs des règlements de la saison à venir, mais par la suite, une seule AG en septembre devrait suffire. Louis Bellini indique que si l'AG refuse le vote du budget en septembre, ça posera un problème, et qu'il vaut mieux maintenir deux AG. Deux dates sont prévues au calendrier, une décision sera prise sur ce point après l'AG de septembre 2013 : Jean-Pierre Espieu rappelle que l'exercice comptable de la FFTT va passer en année calendaire, il est possible qu'il en sera de même pour la ligue.
- Le calendrier est soumis au vote.
  - **Pour 16 voix**

### Sport Santé :

- Eric Labrune indique que le CNOSF a demandé aux fédérations de créer une commission Sport Santé. Guy TUSSEAU, du club TT Ubaye, est le Président de cette commission à la FFTT, Eric Labrune en est membre. Au niveau fédéral, il y a une convention avec la Fédération Nationale CAMI Sport et Cancer. Eric Labrune et Arnaud Gébleux ont rencontré le docteur PRUVOST, du Conseil Régional de la Jeunesse et des Sports. Le ministère veut que les fédérations se positionnent par rapport à des pathologies. La FFTT a avancé avec la CAMI, et aussi avec les greffés et dialysés. L'opportunité aujourd'hui, est de piloter un projet en région PACA.
- Arnaud Gébleux précise qu'au départ, il lui semblait qu'il était trop tôt pour les clubs de s'emparer de la question sport santé, car nous avons un gros retard. Arnaud travaille dans ce domaine, dans le cadre de sa profession. Il a été sollicité par le docteur PRUVOST pour mener une action avec le tennis de table. Arnaud a rencontré Stéphane Lelong, qui travaille sur l'insuffisance rénale. Il y a encore débat concernant le cancer, mais il apparaît que l'activité physique est bénéfique. Par contre, pour l'insuffisance rénale, le tennis de table est un sport qu'on peut adapter. Au club d'Istres, un joueur est champion d'Europe des dialysés. Il s'entraîne plusieurs fois par semaine, malgré des gros problèmes de dialyse. Le médecin a indiqué qu'il y avait un budget spécial du CNDS de 100000€ au niveau du ministère, pour financer des actions sport santé, pour cette année. Pour ce qui concerne le tennis de table, nous devons prévoir une action, et un budget prévisionnel, très rapidement, le dossier doit être présenté le 29 mai au plus tard. Pour le moment, la ligue du Centre est la seule qui se soit positionnée sur une action sport santé.
- Arnaud présente un autre dispositif qui peut être intéressant : Dans le cadre de son travail, il évalue la condition physique de tous les publics, notamment des non licenciés, et des non compétiteurs, séniors et vétérans. Une batterie de tests donne les résultats individuels concernant la souplesse, la force, l'endurance. Avec ces résultats, il est possible de conseiller l'orientation de leurs activités. A partir des résultats, un logiciel a été créé, permettant de personnaliser la réponse aux personnes. On pourrait imaginer que dans le tennis de table, une séance soit consacrée à faire passer ces tests. Professionnellement, Arnaud pourrait analyser ces tests et les retourner. Ceci peut être une action sport santé, il y a des possibilités de partenariat. La région se positionne fortement sur le sport santé.
- Arnaud propose de créer une commission spécifique sur la ligue, qu'il gèrera avec Eric Labrune. Il est possible d'obtenir 15000€. L'année prochaine, il est possible de répondre à un appel à candidature de l'Agence Régionale de la Santé, avec des possibilités d'intervention, il y a des pistes de développement tout public.
- Jean-Pierre Espieu demande si cette action entre dans le cadre du programme Sentez vous sport.
- Arnaud Indique qu'il y a deux axes au niveau national : la prévention d'une part, des actions concernant des personnes atteintes de maladies chroniques d'autre part.
- La création de cette commission Sport Santé est soumise au vote,
  - **Pour 16 voix**
- les membres qui se présentent sont : Arnaud Gébleux, Eric Labrune, Didier Sandrini. Cette composition est soumise au vote
  - **Pour 16 voix**

### Règlement du championnat sportif :

- Damien Guillermou , après un travail préparatoire en CSR, propose que ce règlement régional soit au plus près des règlements fédéraux : 4 joueurs par équipe, feuille à 14 parties, arbitrage partagé, classement minimum dans chaque division, placement libre des joueurs, descente systématique en fin de phase des derniers de poules R1 et R2, et du dernier de division PN1 et PN2, équipes complètes, sinon sanctions, score acquis. Après discussion, le comité directeur vote point par point les principales dispositions du règlement : Louis Bellini rappelle que les clubs ont voté contre la formule à 18 parties lors du sondage, et il considère que cette décision devrait être prise en AG. Thierry Albertin rappelle que la formule à 14 joueurs sera imposée par la FFTT, la saison suivante, aux championnats régionaux, si nous maintenons la formule à 18 joueurs, nous serons la seule ligue de la zone à le faire, les autres ayant déjà voté.
  - Championnat à 14 parties :
    - **Pour 14 voix**
    - **Contre 2 voix**
  - Arbitrage partagé en R1 et R2
    - **Pour 16 voix**
  - Arbitrage partagé en PN1 et PN2
    - **Pour 14 voix**
    - **Contre 1 voix**
    - **Abstention 1 voix**
  - Placement libre des joueurs dans toutes les divisions
    - **Pour 11 voix**
    - **Contre 1 voix**
    - **Abstention 4 voix**
  - Jouer au score acquis en PN1 et PN2
    - **Pour 8 voix**
    - **Contre 5 voix**
    - **Abstention 3 voix**
  - Jouer l'intégralité des 14 parties en R1 et R2
    - **Pour 16 voix**
  - Descente obligatoire du 12<sup>ème</sup> en PN1 et PN2 et du dernier des poules R1 et R2
    - **Pour 16 voix**
  - Equipe incomplète PN1 et PN2, perd par pénalité, mais ne perd pas sa caution la première fois.
    - **Pour 16 voix**

- Le juge arbitrage neutre en R1 n'est pas envisagé cette saison 2013-2014. Antoine Pietri indique une modification à apporter aux règlements, concernant l'arbitrage.
- Titres R1 et R2 : Le problème en R2, c'est qu'il y a 8 équipes à répartir. La CSR n'a pas dégagé d'avis très majoritaire sur l'une ou l'autre solution, organiser sur deux jours, ou trouver une formule qui tienne sur une journée, système coupe Davis, 10 parties. Ces propositions sont soumises au vote :
  - Organisation formule championnat, ¼ finale, ½ finale, finale sur un week-end
  - **Pour 1 voix**
  
  - Organisation formule championnat, ¼ finale, ½ finale, finale sur deux dates
  - **Pour 0 voix**
  
  - Organisation formule coupe Davis sur une journée
  - **Pour 14 voix**
  
  - **Une abstention d'un membre qui n'est pas favorable à l'organisation des titres**

#### Trésorerie :

- Tarifs 2013/2014: la commission financière s'est réunie le 26 avril : Didier Sandrini rend compte de cette réunion.
- Une augmentation de 2% est proposée, les tarifs sont joints à ce compte-rendu. Le document prévoit également le tarif des amendes, auparavant, ce tarif des amendes était prévu avec les règlements sportifs
- Ces propositions tarifaires sont expliquées et motivées par le Trésorier, et sont soumises au vote :
  - **Pour 15 voix**
  - **Abstention 1 voix**
  
- Budget Prévisionnel 2013/2014 :
  - Didier détaille et commente ce document, également joint au compte-rendu.
  - Ce budget est présenté sur trois axes : un axe excellence et développement, un axe vie sportive et compétitions, un axe vie institutionnelle. Dans cette présentation, le pôle de Boulouris est mis en évidence, on constate qu'il est déficitaire sur les parties technique et pédagogique, ce choix est assumé. De même, il n'y a pas de recette pour le PPP ni le baby ping.
  - Après avoir répondu à toutes les questions, ce budget prévisionnel de 415.000 € est soumis au vote, pour qu'il soit proposé à l'Assemblée Générale :
    - **Pour 15 voix**
    - **Abstention 1 voix**
- Le 1<sup>er</sup> juin, Didier organise à Draguignan, une réunion d'échanges, à laquelle sont invités les Présidents et les Trésoriers des six comités départementaux, sur les thèmes finance et développement.
- Thierry indique que la secrétaire administrative est chargée de toutes les saisies de comptabilité dans SPID, pour ce qui concerne les clubs. A partir du début de la prochaine saison, cette saisie sera mensuelle. Françoise Brillouet se charge de la vérification des saisies, en relation avec le

Trésorier. Françoise précise qu'actuellement, il y a des erreurs de tarifs départementaux dans Spid, elle fera le point avec le comité de Vaucluse.

- Point financier, bilan intermédiaire : Didier fournit un document récapitulatif, également joint au compte-rendu. Il y a des écarts entre le prévisionnel et le réalisé à ce jour. Il reste des sommes à payer aux départements, à la FFTT, des sommes à encaisser des clubs, des subventions à percevoir.

### Points divers :

- Gérard, Olivier, Françoise doivent partir, il reste 13 voix pour les votes suivants.
- Procédure d'homologation des tournois : il y a eu quelques difficultés pour cette première année de fonctionnement de notre ligue, Damien Guillermou propose une procédure, à mettre en place dès la prochaine phase. Il faut éviter d'homologuer deux tournois à la même date, une dérogation peut être accordée si les organisateurs sont éloignés géographiquement, par exemple 06 et 84.
- Ce document est soumis au vote, pour qu'il soit proposé à l'Assemblée Générale :
  - o **Pour 13 voix**
- L'organisateur du tournoi régional de Miramas, Alexandre Berthon, a affirmé avoir obtenu de la part de la FFTT, une dérogation pour que des joueurs extérieurs à la ligue puissent participer. Ne pouvant obtenir une copie de cette dérogation, nous nous sommes adressés à la FFTT, il s'avère que c'est faux. Pour que les résultats puissent être pris en compte, la FFTT a décidé de transformer, après qu'il ait eu lieu, ce tournoi régional en tournoi national. Il est proposé au comité directeur de réunir une commission de discipline, à l'encontre d'Alexandre Berthon, pour tricherie.
  - o **Pour 13 voix**
- Assemblée Générale : initialement, nous n'avions pas prévu de faire une AG en juin, mais uniquement en septembre 2013. En raison des problèmes rencontrés lors de notre première année de mandat, nous avons souhaité que les clubs soient informés des règlements, puissent se prononcer sur un budget prévisionnel avant de se ré affilier, aient un compte-rendu de cette première année de fonctionnement. C'est ainsi que nous avons décidé de faire une AG fin juin, une autre début septembre pour le bilan financier. Nous avons retenu la date du 22 juin dans un premier temps, mais le CD84 l'avait déjà réservée, nous avons dû la repousser au 29 juin après-midi. Nous tiendrons une réunion du comité directeur le matin. Les intercomités se déroulent ce jour-là à Antibes, Bernard Grosso nous a proposé de tenir notre réunion et notre AG dans une salle à proximité de la compétition, ce qui nous permettra de nous y rendre pendant la pause.
- Il est demandé à chaque responsable de commission d'envoyer un compte-rendu au secrétaire général et au secrétariat administratif le plus rapidement possible, afin de préparer et mettre en page les documents qui seront fournis aux clubs.
- Thierry demande avec insistance aux responsables des commissions, de valider les règlements sportifs qui les concernent. Tous les règlements doivent être fournis à l'AG.
- Tous les règlements concernant toutes les compétitions jeunes, seront établis par la commission jeunes.